

Profil de compétences ? Ça ne matche pas !

Quand le SNU parle de
Disruption* !

Dans les agences c'est à nouveau la cacophonie, le service aux DE est mis à mal et notre métier de conseiller perd son sens !

- ✓ Les demandeurs d'emploi n'ont pas été prévenus du changement; ils découvrent qu'ils n'ont plus de CV pour certains au moment de candidater !
- ✓ C'est tout un travail qui a pris du temps en accompagnement pour les conseillers avec les demandeurs d'emploi qui est à refaire. Un nouveau vocabulaire et des nouvelles modalités à intégrer pour les DE.
- ✓ Mon profil de compétences ne prend pas en compte les particularités des demandeurs d'emploi . Notamment pour les BOE; pas d'endroit de prévu pour noter les contre-indications médicales par exemple , cela a beaucoup d'importance lors d'un rapprochement offres.
- ✓ les ateliers CV sont à remanier, il faut adapter l'atelier focus compétences. Chaque agence se débrouille toute seule et dans l'urgence.
- ✓ En ESI Les 40 minutes étaient déjà très largement insuffisantes pour faire correctement cet entretien , aujourd'hui concrètement il n'y a plus de temps pour le diagnostic, la recherche d'offres. Il faut inviter le DE à compléter son profil chez lui tout en l'ayant accompagné au préalable à verbaliser les compétences.
- ✓ En GPF Il faut gérer les alertes et ORE pour les DE en portefeuille d'ici septembre. Le conseiller doit téléphoner ou recevoir tous les DE. Et dans certains sites l'ELD demande mettre à jour le dossier du DE sans le contacter même sur l'ORE!

Quid de la contractualisation du PPAE avec le demandeur d'emploi ?

Quid du respect de la législation: article L5411-6-1 du code du travail ?

Quid des conséquences pour le demandeur d'emploi qui n'accepte pas une ORE qu'il n'a pas définie avec son conseiller PE ?

Le SNU dénonce :

Les pannes informatiques, les bugs, les blocages de l'outil (par ex: modalité d'accompagnement), le manque de temps . Du stress qui aurait pu être évité.

Dans certains sites: 3 ESI le matin et 2 l'après-midi, aucune pression sur les agents de la part de l'ELD sur les alertes et l'ORE. Pourquoi dans d'autres laisse t-on les agents en difficulté ? Pourquoi n'est-ce pas mis en place dans toutes les agences ?

Le SNU revendique:

- ✓ **Des ESI en 1h00 pour faire notre travail: information, diagnostic partagé, contractualisation ...**
- ✓ **Que l'ORE soit contractualisée avec l'accord du demandeur d'emploi.**
- ✓ **Que cesse les injonctions contraires à la déontologie de notre métier.**

Retrouvez nous sur notre site régional Syndicat.SNU-Paysdeloire@pole-emploi.fr
ou sur Facebook Snu Pôle Emploi PDL

En psychologie sociale, le terme disruption est utilisé pour les phénomènes de brusque accélération, bouleversements apportés notamment par le numérique, au sein de la société et qui entraînent une de repères chez les individus.